



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 1 sur 4

Réunion du 9 janvier 2023

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mmes DELORT Catherine. Mrs. BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe. REPENTIN Éric.

Excusés : Mme DUTHIN Patricia. Mr KOUROGLI Jamel.

A participé : M. BOLLATI Jean Luc.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD4 – (amende 40 €) :

Poule A – ANGOULINS JS 2 – match n° 24918554 du 11/12/2022 (2^{ème} forfait)

COUPE ARISTIDE METAYER – (amende 32 €):

ST JUST LUZAC 1 – match n° 25471085 du 08/01/2023

BREUIL MAGNÉ FC 1 – match n° 25471097 du 07/01/2023

CHALLENGE CHARENTE MARITIME – (amende 32 €):

E.S.N.G. 1 – match n° 25471219 du 07/01/2023

CHALLENGE DES RÉSERVES – (amende 32 €):

BREUIL MAGNÉ FC 2 – match n° 25471176 du 08/01/2023

MODIFICATIONS DATES ET HEURES

VÉTÉRANS – (amende 12 €) :

SEUDRE OCÉAN FC 3.

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

U12-U13 – (amende de 11 €) :

ILE D'OLÉRON FOOTBALL 2.



MATCHS NON JOUÉS

Match n° 24819616 du 08/01/2022 en D3 POULE B SAINTES FOOTBALL ES 3 – SOUBISE PORT DES BARQUES 1 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 24819854 du 08/01/2022 en D3 POULE C MATHA AVENIR 3 – BOISSEUIL1 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 24920502 du 08/01/2022 en D4 POULE B NERE 1 – ENT.MURON/PONT L'ABBÉ 1 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 24919439 du 08/01/2022 en D4 POULE E DRAGONS VERTS FCBVT 1 – CANTON DE MIRAMBEAU 1 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471094 du 07/01/2022 en COUPE ARISTIDE METAYER AULNAY US 1 – MATHA AVENIR 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471096 du 07/01/2022 en COUPE ARISTIDE METAYER ST GEORGES COTEAUX 1 – ROCHEFORT FC 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471093 du 08/01/2022 en COUPE ARISTIDE METAYER SUD SAINTONGE AC 1 – JONZAC ST GERMAIN FC 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471226 du 07/01/2022 en CHALLENGE CHARENTE MARITIME E.S BRAMERIT 1 – GEMOZAC US 3

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471172 du 07/01/2022 en CHALLENGE DES RESERVES SAUJON US 2 – DIABLES ROUGES BCY 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 3 sur 4

Match n° 25471170 du 08/01/2022 en CHALLENGE DES RESERVES BREUILLET AS 2 – F.C. 2C 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471173 du 08/01/2022 en CHALLENGE DES RESERVES SEUDRE OCEAN FC 2 – BOURCEFRANC CHAPUS 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25471169 du 08/01/2022 en CHALLENGE DES RESERVES PORTES OCEAN 17 FC 2 – VERINOISE ES 2 :

Terrain impraticable.

La commission des championnats coupes et challenges reportera la rencontre à une date ultérieure.

COURRIER

La commission des championnats coupes et challenges a pris connaissance du mail du 04/01/2023 de Monsieur SENARD Nicolas secrétaire du club **des DIABLES ROUGES**.

Les matchs seront reprogrammés le samedi à 20 heures à partir du 01/02/2023.

DIVERS

Match n° 24820015 du 22/10/2022 en D3 POULE D US CERCOUX CLOTTAISE 1 – BEDENAC LARUSCADE SC 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°17 du 22/12/2022 qui a pris la décision suivante :

- Inflige, au club de **US CERCOUX CLOTTAISE**, pour manquement à la police des terrains, article 2.1 alinéa b de l'annexe 2 des règlements généraux de la FFF, 2 matchs ferme de suspension de terrain, plus 4 matchs avec sursis, sanction applicable à l'équipe 1 de ce club à compter du 21 janvier 2023.
- Inflige, au club de **BEDENAC LARUSCADE SC** pour manquement à la police des terrains, article 2.1 alinéa b de l'annexe 2 des règlements généraux de la FFF, 1 matchs ferme de suspension de terrain, sanction assortie du sursis, applicable à l'équipe 1 de ce club.
- Donne match perdu par pénalité au club de **US CERCOUX CLOTTAISE 1**, - 1 point. 0 but à 3.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline et prend contact avec les clubs de **US CERCOUX** et **BEDENAC LARUSCADE** pour application.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°7

Page 4 sur 4

Match n° 24819855 du 20/11/2022 en D3 POULE C UNION COM ANTENNE 1 –ST CESAIRE 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 9 du 21/12/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ Cette réserve ne peut aboutir le rédacteur de la confirmation de la réserve de SAINT ROGATIEN Monsieur PICARDAT Jimmy, numéro de licence 1172418716 est suspendu de toutes fonctions officielles en date du 14/10/2022 en référence à l'article 150 des RG de la FFF.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

La prochaine réunion aura lieu le 13 Février 2023 à 18h15

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN